

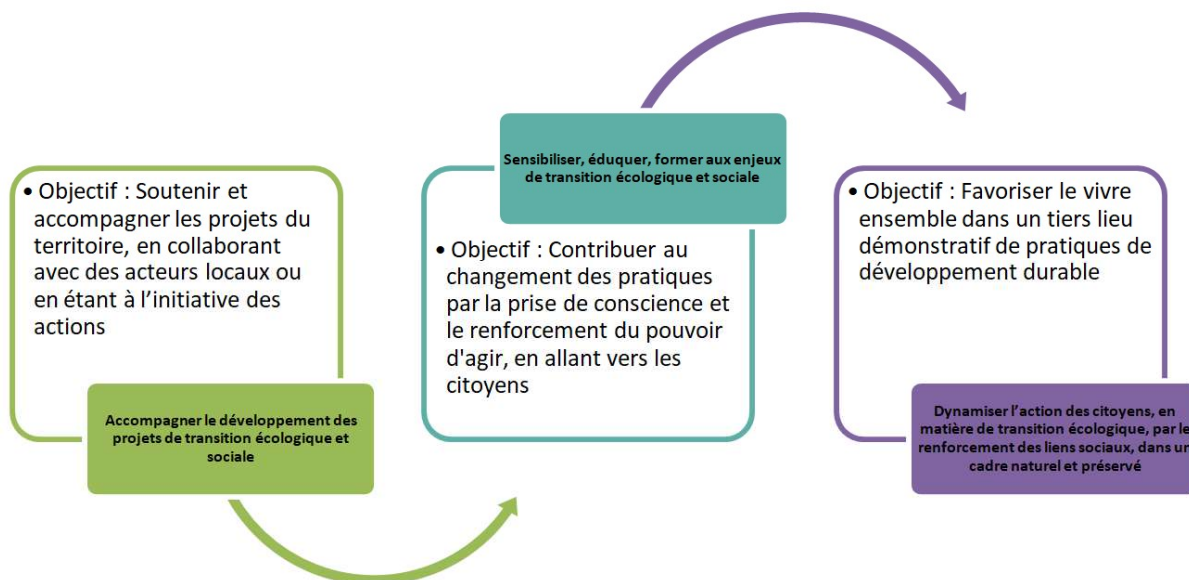
Projet pédagogique CPIE Pays de Bourgogne

2025-2026 Classes environnement

A - Présentation de la structure organisatrice

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Pays de Bourgogne (CPIE) est une association professionnelle sise à Collonge la Madeleine en Saône et Loire. Elle développe des actions d'animation et de sensibilisation à l'environnement, d'ingénierie de projets environnementaux, d'accompagnement des politiques locales en matière de transition écologique et de vie sociale. Propriétaire d'une structure d'animation et d'hébergement, l'association assure également l'accueil de groupes, soit dans le cadre d'activités pédagogiques (classes environnement) soit dans le cadre de tourisme vert ou de tourisme social.

3 missions



L'association défend, à travers la réalisation de ses différents projets, des valeurs qui lui sont chères :

- Humanisme et nature
- Démocratie et laïcité
- Sciences et conscience
- Engagement et responsabilité

Le centre d'accueil situé à Collonge-la-Madeleine est constitué :

- d'un bâtiment d'hébergement, d'une capacité de 80 couchages, composé de 20 chambres (de 2 à 6 lits) réparties sur deux étages. Chaque étage étant équipé d'une salle d'activités et d'un espace sanitaires avec 4 douches individuelles et 4 WC.
- d'un gîte de groupes avec 10 chambres doubles (2 lits simples et salle de bains individuelles)
- d'une salle de restauration avec une cuisine professionnelle équipée
- de 4 salles d'activités dont un atelier pour les activités de bricolage.
- d'espaces nature: chemins bocagers, 15 hectares de bois (Bois de la Ruchotte) avec un ruisseau, un espace jardin-verger, pré et cour au pied du centre, ainsi que 2 mares pédagogiques.

Nos agréments, labels et reconnaissances

- Label **CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)**.
- Agrément « **Classe de Découverte** » par la Dsden de Saône-et-Loire (n°71 84 006)
- Agrément « **Hébergement de mineurs** » Jeunesse & Sports pour accueillir 3 classes en simultané (n°711400001)
- Agrément **PMI** pour l'accueil de 40 enfants de moins de 6 ans
- Agrément **Education Nationale** pour l'activité d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les établissements scolaires
- Agrément **Education Nationale** en qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public
- Agrément de la **DDETS** en qualité **d'Entreprise solidaire et d'utilité sociale**
- **Espace de vie sociale** délivré par la Caisse d'allocations Familiales 71
- Label **VACAF** pour l'accueil des familles pendant les vacances
- Agrément Guid'Asso niveau spécialiste (sujets en lien avec la transition écologique)
- Labels **Refuge LPO** et **Refuge Chiroptères** par la SHNA

B- L'équipe et son fonctionnement

Le CPIE est une association professionnelle composée de 8 salariés permanents: direction, responsables de pôle, secrétariat, chargées de mission, animateurs-éducateurs à l'environnement et au développement durable, cuisinière, agents de service et de lingerie, agent d'entretien et de maintenance.

Pour l'organisation des séjours et suivi administratif :

Delphine HARMANT : responsable développement du pôle animation

Claire VACHER : responsable du pôle accueil

Isabelle DURAND : assistante administrative

Durant le séjour :

Claire Vacher : Responsable du pôle accueil

Nathalie ROUSSEAU : Cheffe cuisinière

Sandrine GIBOULOT : Agent de service

Thierry JOURNET : Agent d'entretien

Pour les activités durant le séjour :

Delphine HARMANT : responsable développement du pôle animation

Delphine PUTOT: chargée de mission

Alicia WICHT : chargée de mission

Jérémy Philippe : animateur

Pauline SIMONOT : animatrice

L'équipe du CPIE a pour rôle commun d'assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants et de faire respecter le projet pédagogique.

Durant le séjour, les salariés du CPIE sont présents sur le site de 7h00 à 20h00 pour les activités et durant les temps de repas.

Pour chaque nuit, un salarié du CPIE reste dormir sur place. Il est présent de 20h à 7h00 et est disponible pour répondre aux questions.

L'équipe du CPIE n'assure pas la vie quotidienne ni le rôle d'assistant sanitaire.

Lieu du séjour et contacts :

CPIE Pays de Bourgogne 10 route de Morlet 71360 Collonge-La-Madeleine.

Association Espace d'Education à l'Environnement

Standard : 03.85.82.12.27

contact@cpie-pays-de-bourgogne.com

C - Projet pédagogique de séjour

Le CPIE Pays de Bourgogne réalise ses activités en cohérence avec les valeurs d'éducation populaire, au respect de la démarche scientifique, à la tolérance et à la solidarité.

La posture du CPIE repose sur des engagements et des principes propres à l'éducation active, à l'environnement et au développement durable (EEDD) résumés dans le système STAR proposé par Louis GOFFIN (chercheur belge en Sciences de l'Education) :

- **Solidarité** : entre les différents publics (pour des rapports sociaux justes et équitables) mais aussi entre les diverses générations pour transmettre un environnement préservé et un cadre de vie de qualité.
- **Tolérance** : dans les relations entre l'homme et son environnement naturel pour ne pas menacer voir détruire les équilibres écologiques existants et parfois précaires. Tolérance également dans les relations entre les différentes communautés humaines, pour un monde plus pacifique et humaniste.
- **Autonomie** : de l'enfant dans son développement et dans ses apprentissages par la mise en place d'activités reposants sur la pédagogie active.
- **Responsabilité** : pour agir en conscience sur son environnement et pour permettre à chacun d'engager, le cas échéant, des réparations aux préjudices commis sur l'environnement. Responsabilité de chacun, selon le principe « pensée globale – action locale ».

Le projet pédagogique est décliné selon les objectifs suivants :

- **Susciter la curiosité, la découverte de l'inconnu et les apprentissages**

- Mener des activités équilibrées mettant en avant des approches pédagogiques variées (cognitives, ludiques, artistiques, sensorielles,...)
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages, en favorisant la démarche de pédagogie active dans chacune de ses activités.
- Laisser le temps à la découverte
- Proposer des activités et des outils comme moyens au service de messages et objectifs pédagogiques et non comme une fin en soi.

- **Développer la notion de respect de l'autre, de la nature et de soi chez les enfants.**

- Favoriser des temps d'expression, d'échange et de discussion
- Donner des notions de développement durable et de respect de la nature et du vivant, quel qu'il soit.
- Inciter enfants et adultes à adopter des gestes éco-citoyens tout au long du séjour : tri sélectif des déchets (dont compostage des bio-déchets), préservation de la ressource en eau (récupération de l'eau à table pour le jardin par exemple, interdiction de jeux d'eau toute l'année,...), sobriété énergétique (éteindre les lumières

pour ne pas gaspiller l'électricité, fermer les portes extérieurs en cas de chauffage,...), les activités extérieures ne laissent pas de trace de passage du groupe (déchets, objets, respect de la faune et de la flore...)

- **Accompagner l'enfant dans son développement personnel au sein du groupe.**

- Développer son autonomie individuelle dans les gestes de la vie quotidienne.
- Développer l'entraide collective.
- Favoriser des temps d'expression, d'échange et de discussion
- Permettre la vie en collectivité
- Permettre à chaque enfant d'être acteur du séjour et à être responsable de ses choix.

- **Respecter le rythme de l'enfant**

- Etre vigilant et gérer la fatigue des enfants tout au long du séjour.
- Proposer des activités adaptées au rythme, aux besoins, aux facilités et difficultés mais aussi à l'âge de chacun.

Toutes nos activités sont en lien avec les programmes scolaires. Notre document « Catalogue des activités jeunesse » présente celles-ci ainsi que les références au socle commun de compétences.

La richesse faunistique et floristique des milieux naturels du CPIE offre un support pédagogique varié. Cet univers d'odeurs, de couleurs, de textures et de sons stimule les sens et suscite les émotions. Il provoque également des réactions et des interrogations qui permettront de mettre la nature au centre des apprentissages. La nature devient un support mais aussi un outil pour compter et écrire, apprendre du vocabulaire spécifique, s'exprimer avec son corps et artistiquement, apprendre à se repérer, entreprendre des démarches scientifiques,...

Les activités sont réfléchies en fonction de l'âge, des capacités et des besoins de l'enfant. Les activités en extérieur (déplacement exclusivement à pied) sont privilégiées (salles de repli si nécessaire ou en cas de mauvaises conditions météo).

Sur le principe de la pédagogie active, les différentes approches permettent de placer l'enfant comme acteur de ses apprentissages et l'adulte / l'animateur comme accompagnateur.

Public :

Le CPIE propose des séjours environnement à tous les publics scolaires, leurs enseignants et leurs accompagnateurs, de la maternelle au lycée.

Nos thématiques d'activités :

Au cœur du bocage de l'Autunois, le CPIE Pays de Bourgogne offre un environnement particulièrement varié (prairie, jardin, étang, bois, ruisseau, bocage). Ce cadre nous permet de vous proposer des activités d'éducation à l'environnement privilégiant le **contact avec le terrain, l'expérimentation et l'action, mais aussi l'alternance d'approches complémentaires** (ludique, scientifique, sensorielle, cognitive, ...).

Nos 4 thématiques —« Aquanimation », « Brin d'Herbe », « Eco-citoyen », « Pas si Bête ! »— **permettent d'aborder la transition écologique et le développement durable sous différents angles** (biodiversité, eau, énergie, déchets, patrimoine, consommation responsable, ...) et se déclinent en de multiples activités, **adaptées au niveau** des classes (de la maternelle au lycée) et en lien avec les **programmes scolaires**.

Le CPIE peut également proposer d'autres thématiques en lien avec les projets des enseignants.

Les règles de vie durant le séjour

Le bon fonctionnement du séjour (activités et vie quotidienne) est régi par le bon sens et le respect des règles de

vie.

Les repas (un animateur du CPIE déjeune également avec le groupe)

- Les adultes (enseignants, accompagnateurs) sont répartis sur les tables, avec les enfants.
- Les adultes incitent les enfants à goûter.
- Les adultes sont garants du moment de convivialité, d'une bonne tenue à table et d'un calme relatif.
- Les régimes alimentaires de chacun sont respectés.

L'hygiène

- Les enseignants et les accompagnateurs veillent à une hygiène corporelle pour chaque enfant.
- Une douche par jour
- Les enfants se changent tous les jours
- Brossage des dents 2 fois par jour minimum
- Les affaires sont triées (propre/sale) et la chambre demeure propre (du matériel de nettoyage peut être mis à disposition, sur demande)
- Lavage des mains avant et après chaque repas

La santé

Le suivi de soins incombe à l'enseignant déclaré assistant sanitaire.

- Un frigo est mis à disposition du groupe pour le stockage si nécessaire de traitements médicaux spécifiques, ainsi que une poche de gel ou coussin thermique.
- Aucun médicament ne peut être administré à un enfant sans prescription médicale.
- Aucun déplacement d'un enfant malade, chez le médecin ou aux urgences ne sera effectué avant l'aval d'un médecin du SAMU, de même qu'un soin particulier en cas de blessure.
- Les enseignants sont garants d'avoir une trousse de soin complète et à jour, pour chaque groupe d'élèves en activités (à répartir entre les adultes accompagnants, et à avoir avec eux lors des activités dans et hors du centre). Des trousses sont également accessibles et à jour dans les différents espaces d'activité sur le centre (gestion par le CPIE)

Garantir la **sécurité morale et affective** des enfants est obligatoire, elle va favoriser le bien être de l'enfant. Les animateurs définissent un cadre rassurant pour l'enfant.

L'argent de poche et les souvenirs

- Le CPIE ne propose aucun achat de souvenirs sur place. Les enfants peuvent cependant repartir avec un « cahier de séjour » individuel, qui servira de support pendant et après les activités (offert par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté pour les séjours de 3 jours et 2 nuitées). Des réalisations pendant les activités pourront également constituer des souvenirs, en complément de tout ce que les enfants rapporteront avec eux de « non matériel ».